

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 AVRIL 2017

ETAIENT PRESENTS : Mr Yannick NISON – Mme Annette LECOEVRE – Mme Joëlle DUFLOT – Mr Andy VERDIERE – Mr André DESMEDT - Mme Véronique WILLEMS – Mme Stéphanie DUSAUSOIS - Mr Frédéric LARGILLIERE – Mr Michel DELCROIX – Mme Muriel STIEVENARD - Mme Annie WAETERLOOS – Mr Jacques WOLFER – Mr Bruno BUEMI – Melle Anne LARGILLER – Mme Natacha LHEUREUX - Mme Catherine DERONNE – Mr Franck VERDIERE – Mme Carole MAYENCE – Mr Olivier LUTUN - Mme Nadine BONNET – Mr Jean-Marc MOLLET.

ETAIENT ABSENTS : Mr Claude KUBICZEK – Mr Richard DELACROIX – Mme Nathalie KAWCZYNSKI – Mr Claude DHONT – Mr Gaston AUBURSIN - Mme Peggy MOREAU.

ONT DONNE PROCURATION : Mr KUBICZEK à Mr DESMEDT – Mr DELACROIX à Mr DELCROIX – Mme KAWCZYNSKI à Mr VERDIERE A. – Mr AUBURSIN à Mr LUTUN.

APPROBATION DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2017

Le Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 9 Mars 2017 a été approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve par 22 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions le compte administratif 2016 :

	Dépenses	Recettes
<i>Section de fonctionnement</i>	2 439 754, 40 €	2 742 011, 29 €
<i>Section d'investissement</i>	402 335, 68 €	268 299, 89 €
<i>Report en fonctionnement</i>		95 505, 28 €
<i>Report en investissement</i>	151 887, 29 €	
TOTAL	2 993 977, 37 €	3 105 816, 46 €
Reste à réaliser		8 000 €

Résultat cumulé		
<i>Section de fonctionnement</i>	2 439 754, 40 €	2 837 516, 57 €
<i>Section d'investissement</i>	554 222, 97 €	276 299, 89 €
TOTAL CUMULE	2 993 977, 37 €	3 113 816, 46 €

Intervenant : Monsieur Olivier LUTUN demande où est inscrite la dépense des travaux de la rue Fauchelle au compte administratif 2016 ? La dépense des travaux de la rue Fauchelle se trouve en investissement compte 2315 « travaux de voiries et trottoirs » pour la somme de 94.800 €.

AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Vu l'instruction M14,
Vu les budgets de l'exercice 2016 approuvés,
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur les résultats définitifs de l'exercice 2016 DECIDE par 22 voix pour et 3 abstentions :

- l'affectation des résultats comptables du Compte Administratif comme suit :

1) Détermination du résultat d'investissement de l'exercice 2016 :

Total des Charges	: 402 335, 68 €
Total des Produits	: 268 299, 89 €
Résultat	- 134 035, 79 €
Résultat antérieur	- 151.887, 29 €
Résultat cumulé	- 285 923, 08 €

2) Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice 2016 :

Total des dépenses	: 2.439.754, 40 €
Total des recettes	: 2.742.011, 29 €
Résultat	:+ 302.256, 89 €

3) Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016

Résultat 2016	: + 302.256, 89 €
Résultat antérieur	: + 95.505, 28 €
Couverture déficit investissement de :	
Exercice 2016	: - 285 923, 08 €
Report à nouveau	: + 397.762, 17 €

4) Reste à réaliser

Dépenses	0 €
Recettes	8 000 €

5) Affectation par ordre de priorité

Couverture du déficit d'investissement

Compte 1068 : 285.923, 08 €

Report à nouveau compte 110 : 119.839, 09 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve le compte de gestion 2016 par 22 voix pour et 3 abstentions.

BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve par 21 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions le budget primitif 2017 :

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	2 749 150, 09 €	
Recettes :		2 637 311, 00 €
Report		111 839, 09 €
TOTAL :	2 749 150, 09 €	2 749 150, 09 €

INVESTISSEMENT

Dépenses :	671 914, 09 €	
Recettes :		949 837 € 17
Report :	285 923 € 08	
Reste à réaliser		8 000 €
TOTAL :	957 837 € 17	957 837 € 17

TOTAL DU BUDGET 2017

Total du Budget :	3 706 987, 26 €	3 706 987, 26 €
--------------------------	------------------------	------------------------

H A S N O N

Ville de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut

BUDGET PRIMITIF 2017 NOTE DE SYNTHÈSE

I - SYNTHÈSE DU BUDGET (opérations réelles + opérations d'ordre)

Le budget primitif global présenté au vote du conseil municipal pour l'exercice 2017 s'élève à **3 706 987.26 €**.

	BP 2015	BP 2016	BP 2017	EVOL %	ECART EN €
FONCTIONNEMENT	2 865 535	2 902 860.28	2 749 150.09	-5.59	-153 719.19
INVESTISSEMENT	910 287,52	649 795.29	957 837.17	32.16	308 041.88
BUDGET GLOBAL	3 775 822,52	3 552 655.57	3 706 987.26	4.16	154 331.69

Prise séparément, la section de fonctionnement 2017 au global s'établit à :

- 2 749 150.09 € pour les recettes
- 2 556 787.00 € pour les dépenses.

Ce qui permet de dégager la somme **de 192 363.09 €** à la section d'investissement.

La section d'investissement quant à elle s'élève à 957 837.17 € qui est en augmentation de 32.16 % par rapport à 2016.

II – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 749 150.09 €.

Les produits de fonctionnements sont composés des postes suivants :

- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE
- IMPOTS ET TAXES
- DOTATIONS
- AUTRES PRODUITS.

1. EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE

Cela correspond à l'excédent de la section de fonctionnement pour l'année 2016.

2. IMPOTS ET TAXES.

Le produit de la fiscalité sur les ménages évolue par rapport au BP 2016 conformément à la revalorisation des bases cadastrales décidée par le gouvernement. Les taux locaux quant à eux restent inchangés.

3. DOTATIONS.

Compte tenu de la baisse annoncée de l'enveloppe des dotations de l'Etat aux collectivités, le montant prévisionnel de Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F) à percevoir en 2017 est de 391 115 € contre 495 000 € en 2016. Soit une baisse significative de 103 885 €. (A ce jour, nous n'avons pas reçu les dotations de l'Etat, celui-ci est une estimation)

4. AUTRES PRODUITS.

Ils se composent de la façon suivante :

- produits de services (cantine, garderie, CLSH, mini-centre, concession, droits de place,...) pour 187 504 €
- revenue des immeubles (location de salle, logements, occupation du domaine publics, fermage, produits divers) pour 22 500 €
- atténuation de charges (remboursement arrêts maladie personnel) pour 25 000 €

		BP 2015	BP 2016	BP 2017	EVOL %	ECART EN €
1	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	48 614	95 505,28	111 839.09	14.60 %	16 333.81 €
2	IMPOTS ET TAXES	1 707 086	1 767 480	1 740 637	-1.54 %	-26 843.00 €
3	DOTATIONS	820 067	738 613	661 670	-11.63 %	-76 943.00 €
4	AUTRES PRODUITS	338 382	301 262	235 004	-28.19 %	-66 258.00 €
	BUDGET GLOBAL	2 934 149	2 807 355,28	2 637 311	-6.45 %	-170 044.28€

B. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 749 150.09€.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 749 150.09 € pour l'année 2017 contre 2 902 860.28 € en 2016.

1 VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT

Cela correspond à l'excédent entre les recettes et dépenses de fonctionnement.
Cette somme sera affectée en recette d'investissement.

2 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations aux amortissements contribuent également au financement de la section d'investissement.

3 CHARGES A CARACTERE GENERAL

Cette rubrique reprend les charges de gestion générale telle que les dépenses de cantine, contrats d'entretien espaces verts, primes d'assurances, frais de télécommunication, fêtes et cérémonies...

4 CHARGES DE PERSONNEL.

Ce chapitre est en baisse de 1.18 % par rapport au budget 2016. Il représente 49.75 % des dépenses de fonctionnement.

5 AUTRES CHARGES COURANTES.

Elles s'élèvent à 338 400 € contre 334 700 € en 2016 soit une hausse de 1.09 %.

Ce chapitre représente 13.23 % des dépenses totales de fonctionnement. Cela représente les indemnités, subventions versées au CCAS, associations et divers syndicats.

6 CHARGES FINANCIERES.

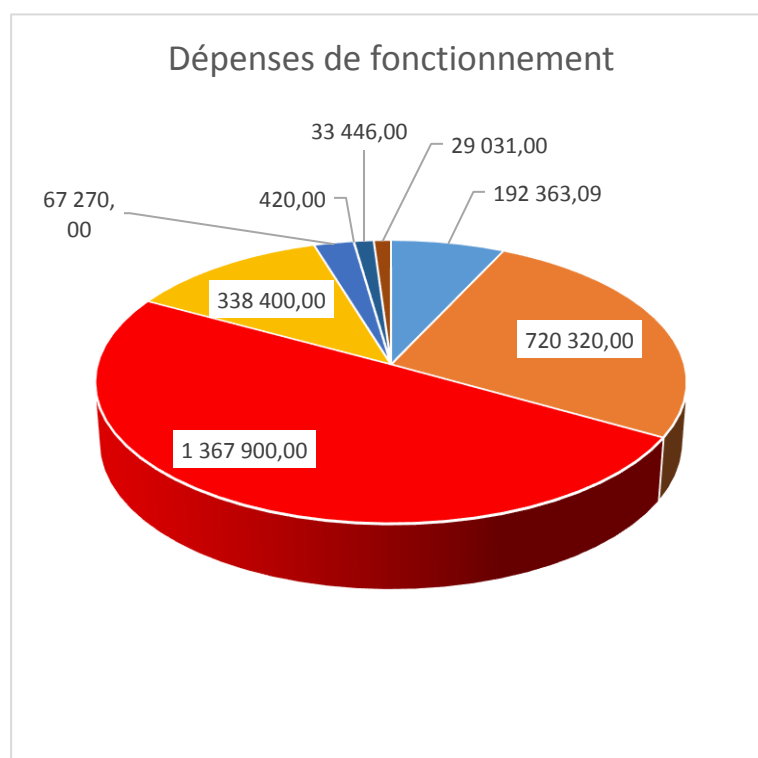
Il s'agit du règlement des intérêts d'emprunt actuellement en cours.

7 CHARGES EXCEPTIONNELLES/ATTENUATION DE PRODUITS.

8 ATTENUATION DE PRODUITS.

Suite à un arrêté préfectoral du 25 Février 2016, et conformément à l'article 55 de la loi SRU, La commune est soumise à un prélèvement de 29 031.00 €. La commune dispose moins de 20 % de logement locatif sociaux.

		BP 2015	BP 2016	BP 2017	EVOL %	ECART EN €
1	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	269 764	341 564	192 363.09	-77.56	-149 200.91
2	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	27 177	30 929	33 446	7.53	2 517
3	CHARGES A CARACTERE GENERAL	763 424	713 440	720 320	0.96	6 880
4	CHARGES DE PERSONNEL	1 356 910	1 384 289.28	1 367 900	-1.20	16 389.28
5	AUTRES CHARGES COURANTES	373 482	334 700	338 400	1.09	3 700
6	CHARGES FINANCIERES	74 488	75 100	67 270	-11.64	-7 830
7	CHARGES EXCEPTIONNELLES	290	200	420	52.38	220
8	ATTENUATION DE PRODUITS	0	22 638	29 031	22.02	6 393
	BUDGET GLOBAL	2 865 535	2 902 860.28	2 749 150.09	-5.59	-153 710.19



III – SECTION D'INVESTISSEMENT

La section globale d'investissement 2017 s'établit à 957 837.17 €.

A.LES RECETTES GLOBALES D'INVESTISSEMENT: 957 837.17 €.

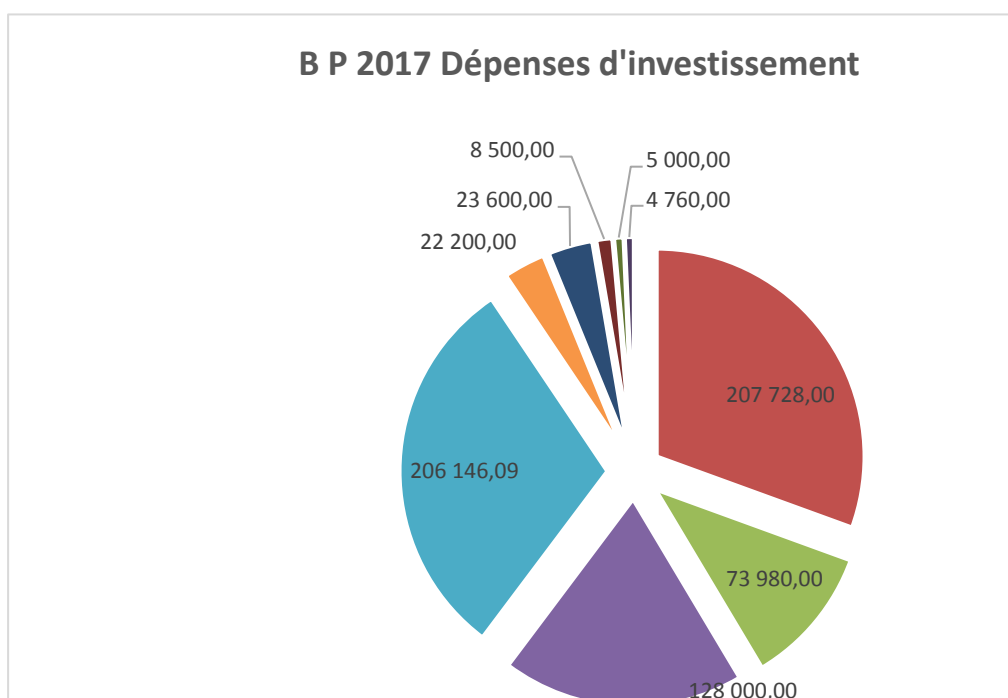
En 2017, la section d'investissement sera financée principalement de la manière suivante :

- 200 000.00 € emprunt pour le regroupement des écoles,
- 192 363.09 € résulteront du virement de la section de fonctionnement,
- 27 165.00€ seront issus du fonds de compensation de la TVA (FCTVA),
- 50 000.00€ de la taxe d'aménagement,
- 285 923.08 € couverture du déficit d'investissement,
- 33 446.00 € découleront de l'amortissement,
- 168 600.00 € proviendront de subventions,
- 340 € vente de terrains.

B.LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT : 957 837.17 €.

Les dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

- Report déficit investissement : 285 923.08 €,
- Remboursement de la dette : 207 728 €,
- AMO regroupement des écoles et honoraires architecte vestiaire et club house : 73980 €,
- Regroupement des écoles: 206 146.09 €,
- Columbarium : 4 760.00 €,
- Chauffe-eau salle des sports : 5 600.00€,
- Chauffage église : 10 000.00 €,
- Vestiaire et club house : 128 000.00€,
- Eclairage rue Jean Jaurès : 8 500.00€,
- Outillage service technique : 2 000 €,
- Véhicule utilitaire : 22 200.00 €,
- Imprimantes : 3 000.00 €



Intervenant : Monsieur Olivier LUTUN est satisfait de la note de synthèse présentée au Conseil Municipal qui est plus lisible que l'année précédente. Il fait remarquer qu'un effort a été fait au niveau des fêtes et cérémonies dont le budget a baissé en 2017. Il demande à l'adjoint aux finances des explications concernant l'inscription d'un emprunt de 200.000 € en investissement pour le regroupement des écoles.

Il est répondu que l'emprunt servirait aux travaux d'aménagement pour le regroupement des écoles en cas d'avancement plus rapide du dossier. Si ce n'est pas le cas, l'emprunt ne sera pas demandé.

Monsieur Olivier LUTUN regrette que les travaux des vestiaires et du club house du football ont encore été reportés en 2017. Il regrette également la diminution des crédits du centre de loisirs sans hébergement au compte 6042. Il lui est fait remarquer que les crédits du CLSH sont répartis sur 3 comptes : 6042/64131 et 60623 ». La commune dépense pour le Centre de Loisirs sans hébergement environ 82.000 €.

Monsieur Jean Marc MOLLET demande pour quelles raisons le compte 61521 terrains est passé de 39.000 € à 58.620 €.

Il lui est répondu que le Département a curé en 2016 des fossés sur le territoire de la Commune et que la participation communale est de 60 %. La ligne budgétaire pour l'entretien des fossés communaux a été également augmentée pour éviter dans certains secteurs des inondations.

CONVENTION RELATIVE A LA REALISATION ET L'EXPLOITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET DES FEUX TRICOLORES

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de la convention relative à la réalisation et l'exploitation de l'éclairage public et des feux tricolores qui sera signée entre le Département du Nord et la Commune. Cet équipement sera installé au carrefour de l'échangeur A23/RD 953/RD 40.

Il informe l'assemblée qu'après la réalisation des travaux, l'ensemble des aménagements sera remis à titre gratuit en gestion à la commune qui en assurera l'exploitation (entretien régulier et fonctionnement) dès le jour de la mise en service. La Commune prendra en charge la consommation d'énergie et souscrira en son nom un contrat d'abonnement au fournisseur d'électricité de son choix et s'engage à entretenir cet équipement sous son entière responsabilité.

Le Conseil Municipal, après délibération, donne un avis favorable à la présente convention proposée par le Département et autorise le Maire à signer celle-ci et de faire le nécessaire pour l'entretien et l'exploitation de cet aménagement.

Intervenant : Monsieur le Maire informe l'assemblée que les feux tricolores et l'éclairage public seront installés cette année. Les travaux ont pris du retard à cause de la DRIRE qui est responsable des autoroutes. Celle-ci doit vérifier s'il n'y aurait pas trop de voitures en attente dans les sorties d'autoroutes lorsque le feu est rouge.

Monsieur Andy VERDIERE fait remarquer que l'entretien des feux tricolores serait à la charge de la commune et que celle-ci sera responsable en cas de non fonctionnement. Un contrat de maintenance devra être établi pour maintenir le bon fonctionnement de ces feux.

QUESTION DU GROUPE « AGIR ENSEMBLE AUTREMENT »

Il a été annoncé lors de la commission finances du 6 Avril 2017 que Monsieur MORMENTYN ne serait pas remplacé lors de son départ en retraite en Juillet 2018. Cet état de fait nous inquiète : comment une commune qui va passer la barre des 4.000 habitants, qui dit « avoir tout d'une grande » et qui en plus est engagée dans des projets ambitieux (regroupement des écoles notamment) peut se passer d'un Directeur Général des Services ? Par ailleurs, au-delà de ces aspects, les agents communaux doivent être dirigés par un chef du personnel : qui va remplir cette fonction ?

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur MORMENTYN qui prend sa retraite en Juillet 2018 sera remplacé par une personne issue de la promotion interne et informe que d'autres agents peuvent prétendre à une inscription au tableau d'avancement pour 2017. Si la commune a besoin de personnel, il est évident qu'il y aura recrutement.